

LIGNES DE CRÊTES

Le magazine d'information de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

PETITE ENFANCE

Construction d'un
multi-accueil à Attigny

PAGE 8

ENVIRONNEMENT

Balade à la caméra
thermique sur le territoire

PAGE 10

ÉCONOMIE

Location de bureaux pour
du télétravail à Lucquy

PAGE 12

DOSSIER HABITAT

NOUVEAU PROGRAMME HABITER MIEUX EN ARDENNES

À DÉCOUVRIR EN PAGE 5

ACTUALITÉ

Nouveau boulanger à Thin Le Moutier

PAGE 3

HORIZON 2020

Les Centrales Villageoises des Crêtes

PAGE 11

LEADER

Soutien financier des projets locaux

PAGE 14

SOMMAIRE

/3-4 ACTUALITÉS

/5-7 DOSSIER HABITAT

Nouveau programme «Habiter mieux en Ardennes»

/8 PETITE ENFANCE MICRO-CRÈCHE ATTIGNY

Ouverture d'une nouvelle structure d'accueil pour enfants

/9-11 ENVIRONNEMENT HORIZON 2020

Les balades à la caméra thermique sur le territoire

/12-13 ÉCONOMIE LES RELAIS D'ENTREPRISE

Le télétravail sur le territoire des Crêtes préardennaises

/14 LEADER QUELLES AIDES SUR LE TERRITOIRE ?

Interview d'une association

/15 AGENDA

ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Les services de la Communauté de Communes ont beaucoup œuvré durant l'année 2018 et il faut les en féliciter.

En plus de l'intégration de compétences nouvelles, nous avons continué dans les réalisations de projets utiles pour notre territoire et ses habitants. Il y a ce qui se voit comme la rénovation du Rucher École de Saint-Loup-Terrier et d'une partie des bâtiments de la SOCOTEP à Signy l'Abbaye ou le montage des panneaux photovoltaïques de la première centrale villageoise. Mais il y a aussi ce qui se voit moins comme la signature d'une convention pour aider les écoles de musiques ou les aides pour les entreprises de notre territoire pour leurs investissements.

Toutes les décisions prises ont été à la quasi unanimité, cela prouve que nos réunions de préparation par ancien canton sont très utiles.

L'année 2019 sera le début de l'installation de la fibre optique sur le territoire. La Communauté de Communes participera à hauteur de 1,1 millions d'euros pour vous apporter le très haut débit à tous le plus rapidement possible.

Un petit mot sur la redevance des ordures ménagères, elle baissera de 1,5% l'an prochain avant de passer à la redevance incitative en 2020 (voir guide joint).

En ce début d'année 2019, je vous souhaite à toutes et à tous, une très bonne année, ensoleillée pour vos familles, ensoleillée pour nos pôles touristiques qui ont réalisé une très bonne année 2018 mais moins ensoleillée que 2018 pour le monde agricole.

Bonne et heureuse année 2019 !

Bernard BLAIMONT
**Président de la Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises**

Coordonnées

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
Rue de la Prairie 08320 POIX-TERRON
03 24 35 22 22
communaute@lescrettes.fr
www.cretespreardennaises.fr

Directeur de la publication

Bernard Blaimont

Rédaction

Service communication de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Crédits photos

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises,
David Truillard et Thinkstock

Création et Mise en page

Service communication de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Impression

Sopaic

Distribution

Mediapost et Adrexo

Dépôt légal

Janvier 2019

Magazine intercommunal distribué gratuitement

ACTUALITÉS

ÉCONOMIE

Depuis la mi-octobre, la boulangerie de Thin-le-Moutier a réouvert ses portes après quelques mois de fermeture suite au départ du précédent artisan. La Communauté de Communes avait pris le dossier en main pour trouver un nouvel exploitant.

Rebaptisée «**Au fournil Moustérien**», l'enseigne est gérée actuellement par **Madame LECAT**, l'épouse du boulanger de Poix-Terron. Avec cette nouvelle enseigne, 2 emplois ont été créés : un ouvrier boulanger et une vendeuse.

Aujourd'hui, le nouvel artisan ravit les papilles des habitants de Thin-le-Moutier et de ses alentours avec **sa large gamme de produits** (baguettes, pains, viennoiseries, gâteaux, sandwiches, pizzas, pâtés, quiches, etc.).



CHIFFRES CLÉS

450

C'est le nombre de layettes distribuées à l'hôpital Manchester de Charleville-Mézières par les ateliers de tricot solidaires des Crêtes Préardennaises dans le service pédiatrique. Félicitations à toutes les tricoteuses du territoire pour cette belle action ! Retrouvez l'émission de France 3 Champagne-Ardenne "Ici et pas ailleurs" sur internet dédiée à nos mamies tricoteuses.

ÉVÈNEMENT



En novembre dernier, la Communauté de Communes a accueilli sur son territoire pour la première fois le « **Mois du Film Documentaire** ». Six films documentaires sur l'environnement avec comme problématique «**comment nourrir la planète ?**» ont été diffusés lors de séances gratuites.

Chaque projection a été suivie d'un débat animé par un intervenant. Au total, plus de **350 personnes** ont participé à ces projections réparties sur l'ensemble du territoire. Un évènement à renouveler certainement !

ACTUALITÉS

ANIMATION

Les week-ends du 8 et 9 décembre et du 15 et 16 décembre dernier, les Crêtes Préardennaises, en collaboration avec le Pays Rethélois, ont accueilli pour la cinquième année consécutive « le chemin des crèches ».

Avec 17 communes participantes, les visiteurs ont découvert une grande diversité de crèches ainsi que de nombreuses expositions autour de Noël et sur l'histoire des communes hôtes.



SITE INTERNET

D'ici la fin du premier trimestre 2019, la Communauté de Communes va mettre en ligne son tout nouveau site internet.

Toutes les actualités de l'intercommunalité mais également toutes les informations utiles sur le territoire seront disponibles à la même adresse. Rendez-vous très prochainement sur www.cretespreardennaises.fr.

CULTURE

Le 11 octobre dernier, la Communauté de Communes a signé des conventions de partenariat avec les écoles de musique de son territoire pour favoriser la pratique musicale et contribuer à développer cette offre culturelle.

Trois écoles de musique sont présentes sur le territoire des Crêtes : l'école de musique du canton de Chaumont-Porcien (www.enccp.fr), « Musique pour Tous » à Signy-l'Abbaye et son antenne à Poix-Terron depuis la rentrée de septembre (musiquepourtoussigny@wanadoo.fr) et la section école de musique de Familles Rurales à Tourteron/Ecordal (03 24 30 47 92).

SANTÉ

La Communauté de Communes consciente des enjeux médicaux sur son territoire, souhaite proposer une offre médicale adaptée aux besoins des habitants. Elle a lancé les travaux de la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Signy-l'Abbaye.

Cette dernière ouvrira en fin d'année 2019. Elle réunira en son sein : deux médecins généralistes, trois infirmiers, un ostéopathe, un cabinet de kinésithérapie, un dentiste, un diététicien et enfin une salle multi-consultation.



HABITER MIEUX EN ARDENNES 2018-2021



Le 21 septembre dernier, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, ainsi que les autres intercommunalités du département des Ardennes, le Conseil Départemental, l'Anah (Agence nationale de l'habitat), la CAF et la Région Grand Est ont signé un partenariat pour mettre en place un nouveau programme d'amélioration de l'habitat privé. Après plusieurs mois de démarche, cette signature officialise le démarrage du dispositif.

Ce programme de **soutien technique et financier** dédié à la rénovation de l'habitat privé a pour principal objectif de **résorber les situations de mal-logement dans le département** et de répondre aux enjeux d'économies d'énergie et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie. Destiné aux propriétaires, occupants ou bailleurs, aux copropriétaires et syndicats de copropriétés fragiles, il permet de **bénéficier de conseils gratuits et personnalisés, d'aides financières et d'avantages fiscaux**.



Signature de la convention, le 21 septembre 2018 -
Crédit photo : Carl Hocquart / CD08

Le programme d'aide sur le territoire des Crêtes Préardennaises

En plus de l'aide financière accordée par le programme «**Habiter mieux en Ardennes 2018-2021**», la Communauté de Communes s'est engagée à **verser une bonification pour tous les dossiers présentés par les habitants du territoire des Crêtes Préardennaises**. Pour connaître son montant, notre animatrice du programme est à votre disposition.

La mobilisation des partenaires financiers est optimale sur ce programme de 3 ans : en plus des signataires du programme, certaines caisses de retraite peuvent aussi soutenir la mise en œuvre de ces travaux dans vos logements.

79

C'est l'objectif fixé par les Crêtes Préardennaises pour le nombre de dossiers à soutenir par an.

Les conditions à réunir avant le dépôt du dossier

- Les conditions de ressources (revenu fiscal de référence à ne pas dépasser),
- Ne pas avoir démarré les travaux,
- Avoir un logement de plus de 15 ans,
- Faire réaliser les travaux par des professionnels, reconnus garant de l'environnement (RGE),
- Ne pas avoir souscrit de prêt à taux zéro pour l'achat de la maison.



Isolation des cloisons

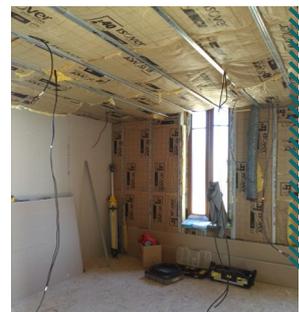
Avant toute démarche, pour valider votre éligibilité à ce programme, vous pouvez contacter notre animatrice **Fanny Durieux** par téléphone au 03 24 36 05 65 ou par mail fanny.durieux@lescrettes.fr. Elle vous expliquera les démarches et vous aidera à monter votre dossier.

DOSSIER HABITAT

Les types de travaux aidés

Il s'agit de travaux de gros œuvre et second œuvre **en lien direct** avec :

- Les économies d'énergie et la rénovation thermique des logements,
- L'adaptation du logement à la perte d'autonomie,
- La résorption de l'habitat indigne ou très dégradé,
- La réhabilitation complète ou la mise aux normes d'un logement vacant.



Pose d'isolant mur et plafond.

Exemple d'aides pour des travaux chez un propriétaire occupant



Changement de menuiseries et pose d'un poêle à bois

Projet de travaux d'économies d'énergie dans une habitation de 160m² dans une commune du territoire des Crêtes Préardennaises.

Constat des occupants : maison mal isolée car ancienne, facture de chauffage trop conséquente, sensation d'inconfort et de froid l'hiver...

Travaux envisagés : changement de menuiseries, installation de volets isolants, isolation du plancher, des combles et isolation des murs par l'extérieur.

Grâce à ces travaux, **un gain énergétique de 45%** est réalisé (attesté par un diagnostic énergétique gratuit).

Montant des travaux : 48 470 € TTC
Prime ANAH : 12 000€

Aide Crêtes Préardennaises : 3 000€*
Soit 31% d'aide pour cet exemple.

*Avec l'ancien programme, le propriétaire occupant aurait bénéficié de la part de la Communauté de Communes d'une enveloppe de 500€ pour ce projet.

143 500€

C'est l'enveloppe financière annuelle réservée aux travaux chez les particuliers par la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises. //////////////

Contacts

À la Communauté de Communes, **Fanny Durieux** par téléphone au 03 24 36 05 65 ou par mail fanny.durieux@lescrettes.fr.

Pour bénéficier d'un accompagnement complet tout au long de votre projet, vous pouvez aussi contacter **URBAM Conseil** chargé du suivi des dossiers.

Vous pouvez vous rendre à l'une des permanences mises en place à Attigny (23 A, rue André Dhôtel) ou à Charleville-Mézières (Antenne SOLIHA 5, rue Vaudidon). Ou bien les contacter par mail habitermieux08@urbam.fr ou par téléphone 03 24 71 00 91.



INTERVIEWS

Monsieur Daniel THOMAS, Vice-Président en charge de l'habitat sur le territoire des Crêtes Préardennaises et de Fanny DURIEUX, animatrice pour le nouveau programme Habiter mieux en Ardennes à la Communauté de Communes.



Daniel THOMAS
Vice-Président en charge de l'habitat

Quel bilan faites-vous de la précédente opération ?

Daniel THOMAS : Le précédent programme a permis de financer des travaux dans de nombreux logements. 177 dossiers ont été soutenus. De nombreuses familles ont donc pu être relogées dans des conditions normales. Plusieurs dossiers ont également bénéficié de travaux d'adaptation pour les personnes à mobilité réduite. C'est **une belle réussite** pour notre Communauté de Communes.

Quelles sont les nouveautés du programme Habiter mieux en Ardennes 2018-2021 ?

DT : La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises va **davantage subventionner** les dossiers. En effet, les financeurs de la précédente opération ont une enveloppe budgétaire moins importante, nous avons donc décidé d'augmenter la subvention allouée pour chaque dossier.

Quels sont les objectifs de ce programme ?

DT : De nos jours, les propriétaires bailleurs doivent proposer des logements de très bonne qualité pour accueillir facilement des locataires et les inciter à rester sur notre territoire. En effectuant des travaux de rénovation dans leur logement, ils mettent toutes les chances de leur côté.

De plus, cette opération va permettre aux entreprises locales de travailler sur leur territoire. Cela permet de **conforter et de développer leur activité économique**.

Enfin, ce programme doit permettre aux

propriétaires de se poser la question du mode de chauffage présent dans leur maison. La mise en place d'un chauffage moins gourmand en énergie et plus respectueux de l'environnement leur permettrait **de diminuer leur facture d'énergie** et de participer à la protection de la planète.



Fanny DURIEUX
Animatrice
à la Communauté de Communes

Quel est votre rôle au sein de la Communauté de Communes pour ce programme ?

Fanny DURIEUX : Je suis la personne relais pour le nouveau programme Habiter mieux en Ardennes 2018-2021, l'interlocutrice privilégiée au sein de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.

A quel moment doit-on vous contacter ?

FD : Les propriétaires bailleurs ou occupants peuvent prendre contact avec moi à tout moment **tant que les travaux n'ont pas encore commencé**. Que leur projet soit concret ou non, je peux leur venir en aide à tout moment.

Quelles sont les informations que vous délivrez ?

FD : J'informe les personnes qui me contactent sur les types de travaux concernées par le programme ainsi que leur éligibilité en fonction de leurs revenus. Lorsque les questions sont d'ordres plus techniques, je les renvoie vers le bon interlocuteur.

PETITE ENFANCE

CONSTRUCTION D'UNE MICRO-CRÈCHE À ATTIGNY

La Communauté de Communes poursuit le développement des structures d'accueil de jeunes enfants sur son territoire avec la construction d'une nouvelle micro-crèche à Attigny. Son ouverture est programmée en septembre 2019.

Une nouvelle structure pour accueillir les enfants

La micro-crèche d'Attigny sera la **4e structure sur le territoire des Crêtes Préardennaises**. En effet, trois crèches sont déjà implantées : à Boulzicourt, à Saulces-Monclin et enfin à Poix-Terron.



Vue 3D de la micro-crèche.

Cette micro-crèche proposera 10 places d'accueil pour les enfants âgés de 2 mois à 6 ans. **Une trentaine de familles** pourront alors accéder à ce nouveau service en fonction de leurs besoins. Cependant, le bâtiment a été conçu pour pouvoir passer de 10 à 20 places en cas de demandes supplémentaires.

La micro-crèche située au **5-7 Rue Turenne** a fait l'objet d'une enquête réalisée sur le secteur d'Attigny et de Tourteron pour évaluer le potentiel d'une telle structure. Grâce à cette enquête, les besoins des familles ont été identifiés. Suite aux résultats concluants et **au potentiel intéressant révélé**, le projet a été lancé et les premiers travaux ont débuté en septembre. Toutes ces étapes ont été menées **en partenariat avec la Fédération Familles Rurales**.

Une démarche écoresponsable

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises est une intercommunalité **fortement engagée** dans la protection de l'environnement. Avec ce projet, elle démontre une nouvelle fois son engagement pour **réduire son impact écologique** : la construction bio climatique sera reliée à la chaufferie au bois déchiqueté qui alimente actuellement les logements pour personnes âgées et personnes handicapées situés juste à côté ; **les matériaux utilisés sont sains** et une attention toute particulière a été portée à la qualité de l'air. D'autre part, les panneaux photovoltaïques présents sur le

toit permettront de produire et de revendre l'énergie à Enercoop (un fournisseur d'électricité verte qui a des bureaux à Attigny) et qui fournira l'électricité.



La micro-crèche en travaux

L'aménagement de la micro-crèche est également prévu pour **fonctionner de manière écoresponsable** avec l'utilisation de couches lavables, la possibilité de réaliser les repas sur place avec un approvisionnement par des producteurs locaux et bio, l'utilisation de jouets en bois et l'installation de meubles en bois. De plus, le matériel de puériculture utilisé au sein de la nouvelle structure sera confectionné par **des artisans de la région** (couches lavables, linge de lit et de maison, etc.).



Marie-France KUBIAK,

Vice-Présidente en charge des services de la population

L'investissement de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises et de ses partenaires est un atout essentiel pour notre territoire !

Une ouverture prévue pour septembre 2019

Les premiers enfants seront accueillis dès septembre 2019, soit après 12 mois de travaux. Six familles se sont déjà rapprochées de la Communauté de Communes ou de la Fédération Familles Rurales (qui sera chargée de la gestion de l'équipement) pour inscrire leur enfant.

Si vous souhaitez plus d'informations sur le projet ou inscrire votre enfant, vous pouvez contacter notre coordinatrice petite enfance Joffrine Monney par mail enfance@lescrettes.fr ou par téléphone au 03 24 35 22 22 ou Familles rurales au 03 24 37 60 45.

PLAN CLIMAT

Horizon 2020 est le journal d'informations du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET). Face aux enjeux liés à la transition énergétique et afin d'y apporter sa contribution, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises a décidé d'ici 2020 de :

- réduire de 20% les consommations énergétiques,
- réduire de 20% les émissions de Gaz à effet de serre,
- couvrir 100% des besoins énergétiques du territoire par les énergies renouvelables.

Horizon 2020 présente les actions menées afin d'atteindre ces objectifs.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est **une réponse locale** aux enjeux globaux du changement climatique. C'est un plan d'actions concret et opérationnel qui s'applique aux Communautés de Communes de plus de 20 000 habitants.



En 2013, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises a lancé un plan climat volontaire intitulé « Horizon 2020 ». Aujourd'hui, elle prépare son nouveau **Plan Climat Air Energie Territorial**.

Depuis l'été 2018, des questionnaires ont été distribués aux habitants des Crêtes pour recueillir leur avis sur les actions à mener en terme de transition énergétique. Pour poursuivre cette concertation, des ateliers de travail regroupant les habitants, des élus, des membres du conseil de développement auront lieu début 2019. Ces rencontres permettront de définir les objectifs du futur plan climat ainsi que sa stratégie et le plan d'actions à mettre en oeuvre. Si vous êtes intéressé pour participer ou si vous souhaitez de plus amples informations sur le sujet, vous pouvez contacter notre chargée de mission transition énergétique Rebecca BOURRUT au 03 24 35 22 22 ou par mail rebecca.bourrut@lescrettes.fr

Toutes les personnes ayant répondu à l'enquête sur le PCAET avaient une chance de remporter un essai d'un véhicule électrique appartenant à la Communauté de Communes. Les 3 gagnants sont :

- M. Masson Eric de Bouvellemont,
- M. Patelet Philippe de Singly,
- Mme Gobe Virginie de Charbogne.

Félicitations à ces trois personnes. Elles seront contactées par la Communauté de Communes pour bénéficier de leur essai.

DÉFI FAMILLE À ÉNERGIE POSITIVE SUR LE TERRITOIRE



De Janvier à Mai 2019, le Défi Familles à Énergie Positive est lancé sur la région Grand Est. Chaque équipe fait le pari d'atteindre 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédant le défi. Le défi porte à la fois sur le logement, les transports et les déchets. Dans ce cadre, nous recherchons des familles qui souhaiteraient y participer.

Une réunion de lancement aura lieu en début d'année. Si vous souhaitez tenter l'expérience et apporter votre pierre à l'édifice du Plan Climat des Crêtes, rendez-vous sur le site « <http://champagne-ardenne.familles-a-energie-positive.fr> » pour créer votre équipe et rencontrer les autres participants du territoire !

HORIZON 2020

LES BALADES À LA CAMÉRA THERMIQUE

Depuis le mois de novembre, des balades à la caméra thermique sont organisées sur le territoire. A l'initiative de la Communauté de Communes, ces sorties permettent, entre autre, d'évaluer la qualité d'isolation d'un bâtiment.



L'objectif de cette action est simple : donner la possibilité aux participants de visualiser grâce à une caméra thermique **les ponts thermiques, les fuites d'air et autres défauts d'isolation de leurs habitations**. Ces derniers sont la cause de déperditions de chaleur, de surconsommation et donc de **factures énergétiques élevées**.

Au cours de la balade, un technicien de l'**ALE 08** (l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat) promène sa caméra thermique sur les toits et façades des habitants volontaires, inscrits préalablement auprès de leur commune. Lors

d'une conférence-restitution, les images de thermographie sont commentées et **des solutions sont proposées** pour remédier aux problèmes rencontrés. Les habitants repartent avec **la thermographie de leur habitation**, des conseils et de la documentation.

Les bâtiments communaux peuvent aussi faire l'objet d'une évaluation thermique lors de ces sorties nocturnes. En effet, la Communauté de Communes et les communes qui la constituent sont très attachées à l'environnement et au développement durable. L'intercommunalité sensibilise ses communes membres notamment au travers des plans climats communaux. Ceux-ci ont déjà donné lieu à de nombreux travaux générant des économies d'énergie substantielles (isolation, éclairage public, chauffage).

Ces animations sont conviviales, pédagogiques et **entièrement gratuites**. N'hésitez pas à vous inscrire.

Informations pratiques

Les prochaines balades à la caméra thermique :

- Wasigny le 14 janvier, restitution le 17 février. Inscription : mairie.wasigny@orange.fr
- Baâlons le 23 janvier 2018, restitution le 25 janvier. Inscription : baalons.mairie@orange.fr
- Launois-sur-Vence le 28 janvier, restitution le 31 janvier. Inscription : mairie.launoissurvence@wanadoo.fr
- Rubigny le 4 février, restitution le 7 février. Inscription : mairie.rubigny@orange.fr
- Saint-Loup Terrier/Guincourt le 15 février, restitution le 22 février. Inscription : comunestloupsterrier@orange.fr

Contact

Pour plus d'informations sur les balades à la caméra thermique ou pour vous inscrire par téléphone, vous pouvez contacter l'ALE 08 (l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat) par téléphone au 03 24 30 90 54 ou auprès de votre mairie (voir ci-dessus).

39

C'est le nombre de communes ayant participé à une balade thermique depuis leurs mises en place en 2015.

LES CENTRALES VILLAGEOISES DES CRÊTES

Depuis 2016, sous l'impulsion de la Communauté de Communes et de l'Agence Locale de l'Energie et en collaboration avec la commune de Signy-l'Abbaye, un projet de « Centrales Villageoises » a vu le jour sur le territoire des Crêtes Préardennaises. Son but est de développer les énergies renouvelables en associant citoyens, collectivités et entreprises locales.

Il était une fois...

Depuis 2013, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises est engagée dans un **Plan Climat Air Energie** et fait partie du **réseau TEPOS** (Territoires à Energie Positive). En juin 2015, l'intercommunalité est labellisée TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte). Dans ce cadre, elle a proposé 20 actions dont l'animation et l'étude pour la mise en place de Centrales Villageoises Photovoltaïques. Une communication ciblée et des réunions publiques ont alors conduit très rapidement à l'émergence du projet en 2016. Un groupe de **14 personnes**, constituant le conseil de gestion, s'est formé, se subdivisant au démarrage en 3 sous-groupes (juridique, technique et communication).

La Société a été officiellement créée le **2 mai 2017** avec 14 membres fondateurs qui ont chacun versés au minimum 100€. Des subventions ont été obtenues : 48 000€ de la Région dans le cadre du soutien aux projets photovoltaïques participatifs et 50 000€ au titre du programme LEADER.

Aujourd'hui, la SAS (Société par Actions Simplifiées) compte plus de **80 sociétaires**.



Une toiture d'une maison faisant partie du projet.

766m² 

C'est la surface de panneaux solaires qui vont être installés sur les toitures d'ici le début de l'année. De quoi produire la consommation annuelle de 40 à 45 foyers. 

Le rôle de la SAS « Les Centrales Villageoises des Crêtes »

Les panneaux photovoltaïques sont en cours d'installation, les travaux doivent se terminer début 2019 et concernent 15 toitures à Signy-l'Abbaye, Grandchamp et Lalobbe. Une seconde phase d'investissement pourrait être lancée dans les années à venir autour de l'énergie solaire ou d'autre énergie renouvelable.

Un second projet en cours

Suite au succès du premier projet, un second est en train de voir le jour. Des réunions publiques ont eu lieu en fin d'année 2018. Cette fois-ci ce sont les secteurs d'Omont, de Warnécourt et de Poix-Terron qui sont concernés. Si vous êtes intéressé par ce projet, n'hésitez pas à contacter Rebecca Bourrut par téléphone au 03 24 35 22 22 ou par mail rebecca.bourrut@lescretres.fr.

Contact

Pour plus d'informations sur les centrales villageoises des crêtes, vous pouvez contacter Monsieur Jean-Paul DOSIERE, Président, par téléphone au 06 23 36 30 15 ou envoyer un mail à crespreardennaises@centralesvillageoises.fr.

INFO

Les « Centrales Villageoises » font partie des projets citoyens qui construisent l'avenir du territoire en développant localement les énergies renouvelables et en participant à la transition énergétique. Elle s'occupe de l'investissement et de la revente d'électricité. Les retombées financières restent en totalité sur le territoire.

ÉCONOMIE

LES RELAIS D'ENTREPRISES

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises propose depuis le 1^{er} juillet 2015 la location de bureaux pour effectuer du télétravail sur la commune de Lucquy. Ces tiers-lieux sont disponibles à la location et permettent aux salariés de ne pas effectuer quotidiennement les trajets domicile/travail. Avec cette solution clef en main, le salarié peut bénéficier d'un bureau individuel meublé connecté à internet haut débit et plus proche de son lieu d'habitation.

Développer une offre pour réduire l'impact environnemental

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises s'est affiliée au Relais d'Entreprises. C'est le premier réseau national des tiers-lieux en milieu rural et périurbain. Il propose aux habitants de son territoire des locaux pour télétravailler. Le télétravail effectué dans ces bureaux est une alternative au travail à domicile. Elle permet de rassurer les employeurs et d'offrir aux employés des bureaux équipés et adaptés plus proches de leur domicile. En plus de contribuer au bien-être du salarié en réduisant ses temps de trajet et le stress lié au transport, le télétravail permet de réduire l'impact environnemental en diminuant les émissions de CO2 liés aux allers-retours domicile/travail.



L'offre présente sur le territoire des Crêtes Préardennaises

La Communauté de Communes met donc à disposition à des tarifs attractifs des bureaux pour effectuer du télétravail. Ces tiers-lieux sont à destination des télétravailleurs salariés et des entrepreneurs. Deux bureaux sont disponibles à la location à la journée (22€/jour y compris la connexion internet et les charges) ou au mois. Ils se situent place de la gare à Lucquy et proposent une surface de travail d'environ 15m² avec une salle de réunion commune. La proximité de la gare, située juste en face est un atout pour cet équipement.



Les bureaux à Lucquy

Contact

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre chargé de mission développement économique Michaël Ouali par mail economie@lescrettes.fr ou par téléphone 03 24 35 22 22.

À VENDRE

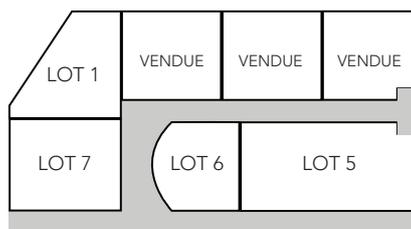
Parcelles de terrain
ZONE D'ACTIVITÉS À BOULZICOURT



Desservie par l'autoroute reliant Reims à la Belgique et à 7 minutes de Charleville-Mézières.



Contact
Service développement - Michaël OUALI
03 24 35 22 22 - economie@lescrettes.fr



**4 LOTS À VENDRE
DE 2000M² À 4000M²**



**ZONE CLASSÉE
EN B.E.R.**

PROGRAMME D'AIDE

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises participe au **soutien économique des entreprises de son territoire**. Pour cela, elle a mis en place depuis le mois de mai 2018 un programme d'aides financières à destination des entrepreneurs.

Deux comités d'attribution des aides se sont réunis en 2018, pour étudier les demandes de subventions de **12 entreprises du territoire. 42500 € d'aides ont été attribuées.**



La reprise du salon de coiffure de Signy-l'Abbaye a été financée par le programme d'aide intercommunal.

Qui peut en bénéficier ?

L'entreprise doit :

- Être inscrite au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés depuis plus de 6 mois (la reprise d'un fonds de commerce est également éligible),
- Avoir son siège social sur le territoire de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises,
- Réaliser un chiffre d'affaires inférieur à 1 000 000 € H.T.,
- Effectuer des investissements supérieurs à la somme de 4 000 € H.T. et, surtout, ne pas avoir réalisé l'investissement au moment de la demande de subvention.

Quel sont les projets aidés ?

Les travaux (construction, aménagements intérieurs, devanture, accessibilité...) ; le matériel du fonds de commerce en cas de reprise ; l'outillage et le mobilier spécifique à l'activité, supérieur à 500 € H.T. ; les véhicules atelier ou de tournée avec un aménagement intérieur spécifique.

Quel est le montant de l'aide ?

L'aide est versée sous la forme d'une subvention à hauteur de **30 % plafonnée à la somme de 5000 € par an par entreprise.**

Quelle est la procédure à suivre ?

1. Contacter le chargé de missions en charge des dossiers de subventions,
2. Rédiger et envoyer le courrier type de demande de subvention,
3. Vous recevez un courrier d'autorisation de démarrer vos investissements, sans garantie de subvention en attente du passage en commission,
4. Montage du dossier avec le chargé de mission,
5. Réunion du comité d'attribution,
6. Vous recevrez la décision (d'attribution ou de non attribution) par courrier,
7. L'aide est versée sur présentation des factures acquittées.

Nouveau !

Aide à la création d'entreprise :

Aide à hauteur de **30 % plafonnée à 3000 €.**

Contact

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre chargé de mission développement économique par mail economie@lescrettes.fr ou par téléphone 03 24 35 22 22.

LEADER

LE PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen mis en place pour développer les zones rurales en **soutenant financièrement des projets portés par des acteurs locaux**.

Sur le territoire des Crêtes Préardennaises, LEADER permet de mobiliser près de **1,5 millions d'euros jusqu'en 2020** pour soutenir des projets, publics et privés, qui répondent à la stratégie choisie par le territoire.

Les porteurs de projets peuvent bénéficier d'un accompagnement pour développer leur(s) idée(s) et d'une subvention pour mettre en œuvre leur projet. Pour cela, le projet présenté doit être situé sur le territoire des Crêtes Préardennaises et disposer d'au moins une subvention publique (aides de la Communauté de Communes ou de la Région par exemple). Les projets portés par une association, un particulier (gîte par exemple), une entreprise ou une commune peut être aidés s'ils répondent aux critères d'éligibilité détaillés dans les fiches actions disponibles sur notre site internet : www.cretespreardennaises.fr/ rubrique économie / LEADER.



Développer l'économie rurale

J'AI UN PROJET, QUELLES SONT LES DÉMARCHES À EFFECTUER ?



J'AI UN PROJET
sur le territoire des Crêtes Préardennaises



JE CONTACTE L'ÉQUIPE LEADER
de la Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises

**MON PROJET FAIT L'OBJET D'UNE
ANALYSE D'OPPORTUNITÉ** ✓ ✗
avant la décision définitive du Comité de
programmation

**JE BÉNÉFICIE D'UN
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**
pour l'élaboration et la construction de
mon dossier LEADER

A titre d'exemple, l'équipe LEADER de la Communauté de Communes **accompagne aujourd'hui plusieurs associations** dans la mise en place de leur événementiel culturel. **Le Comité d'Animation du Tourteronnais** est l'une d'elles. Il porte un projet de festival de musique qui se déroulera à Guincourt le 3 août 2019. En plus de proposer des concerts de musiques diverses de 17h à 3h du matin, l'association a pensé intégrer à son projet **une dimension environnementale**, avec la présence d'exposants pour sensibiliser les visiteurs à la gestion et à la valorisation des déchets, et locale en invitant des producteurs et acteurs économiques locaux.

« C'est un dossier lourd administrativement parlant à monter. Il faut du temps et du soutien pour le préparer et espérer prétendre à des subventions LEADER. Heureusement, l'équipe de la Communauté de Communes nous aide et nous épaulé dans les différentes démarches administratives. C'est un vrai soulagement de pouvoir compter sur des personnes compétentes et formées sur le programme. Cela nous permet d'avancer plus vite et sur le bon chemin. » Benoit SAUVAGE, Président du Comité d'Animation du Tourteronnais

Contact

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre chargé de mission LEADER, Audrey Vexo par mail leader@lescrettes.fr ou par téléphone 03 24 35 22 22.

LES SORTIES ET ÉVÉNEMENTS SUR LE TERRITOIRE DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

FESTIVAL DES CAFÉS

SAMEDI 2 FÉVRIER

à Gruyères

19H30 - Soirée animations avec Try'M à la salle de Gruyères avec Gruyères animations.

SAMEDI 16 FÉVRIER

à Vaux Montreuil

20H - Soirée animations avec Apple Rose à la salle de Vaux-Montreuil avec Vallées animations.

SAMEDI 23 FÉVRIER

à Charbogne

20H - Soirée animations avec Jamie and Co à la salle de Charbogne avec Charbogne animations.

SAMEDI 2 MARS

à Attigny

20H - Soirée animations avec Cover à la salle d'Attigny avec le comité du Tourteronnais.

SAMEDI 16 MARS

à Launois-sur-Vence

20H - Soirée animations avec Four to One à Launois-sur-Vence

SAMEDI 23 MARS

à Signy l'Abbaye

20H - Soirée animations avec Roc en vrac à l'auberge de l'Abbaye.

SAMEDI 6 AVRIL

à Lucquy

21H - Soirée animations avec l'Air2Rien au café des sports de Lucquy.

SAMEDI 13 AVRIL

à Launois-sur-Vence

20H30 - Les égarés à la brasserie Ardwen



MANIFESTATIONS

Théâtre

Le 8 février à 20h30 - Salle des fêtes d'Attigny
"Justice à Miramar"

Sport

Le 10 mars à Thin-le-Moutier
Le tir sportif féminin

Course à pied

Le 10 mars, 14^{ème} édition
La Vendressoise

Événement

Du 15 mars au 15 avril à la Ferme du Lion d'Or
Agnelage et visites guidées

Danse

Le 30 mars à la salle des fêtes d'Attigny
Stage de danse Folk et bal

Activités

Le 6 avril, ouverture du parc accrobranche
Signy l'Abbaye

Loisir

Le 6 avril, ouverture du Domaine de Vendresse

PROGRAMME

LE PREMIER VENDREDI DE CHAQUE MOIS (SAUF EN JANVIER)

à Launois-sur-Vence à partir de 15h30

Marché des producteurs de pays au Relais de la Poste aux Chevaux.

LE TROISIÈME VENDREDI DE CHAQUE MOIS (SAUF EN JANVIER)

à La Cassine à partir de 15h30

Marché des producteurs de pays dans le couvent



L'OACP recherche des personnes qui pourraient **témoigner sur la vie d'autrefois et la vie d'aujourd'hui**. L'objectif est de réaliser avec ces témoignages **un livre ainsi qu'une exposition itinérante** sur le territoire des

Crêtes Préardennaises. Les thèmes retenus sont : moyens de transport, moyens de communication, monde du travail et vie de famille.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter l'OACP au 03 24 35 34 33 ou equipeoacp@gmail.com

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2018 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RÉHABILITATION BÂTIMENT SOCOTEP



Signy l'Abbaye :
Implantation ASD
Création de 7 emplois

COMMERCE DE PROXIMITÉ



Rocquigny : Soutien à la réouverture du café « Le Saint Cristophe ».

CHANTIER DU PATRIMOINE



Chappes : Travaux de rénovation intérieure dans l'église du village.

HABITAT



Justine-Herbigny : Aménagement d'un logement dans le bâtiment de la Mairie.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

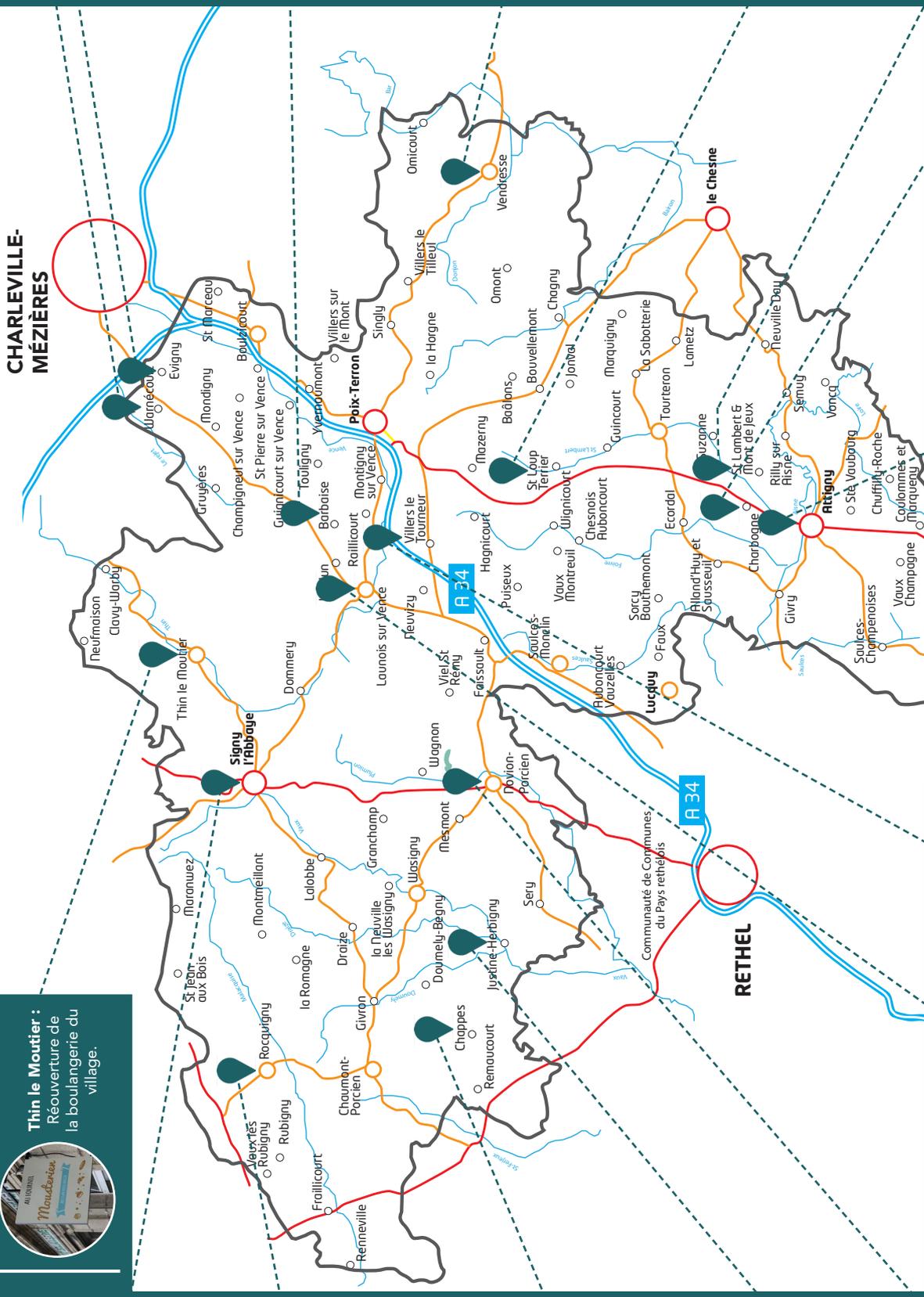


Novion-Portien : Travaux pour la mise en place de l'assainissement collectif.

COMMERCE DE PROXIMITÉ



Thin le Moutier : Réouverture de la boulangerie du village.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Evigny/Warnécourt : Travaux pour la mise en place de l'assainissement collectif.

CHANTIER DU PATRIMOINE



Barbaise : Mise en valeur des anciens murs en pierre du pont.

TOURISME



Vendresse : Année exceptionnelle pour le Domaine avec plus de 32000 visiteurs.

BIODIVERSITÉ



Saint-Loup-Terrier : Réhabilitation complète du bâtiment et accueil d'un rucher école.

CHANTIER DU PATRIMOINE



St Lambert & Mont de Jeux : Rénovation d'un muret de soutènement.

TOURISME



Lannois-sur-Vence : 1^{ère} phase de travaux au Relais de Poste.

HABITAT



Villers-le-Tourneur : Aménagement d'un logement adapté.

MICROCRÈCHE



Attigny : Construction d'un multi-accueil pour septembre 2019.

CHANTIER DU PATRIMOINE



Charbogne : Rénovation intérieure de l'église.